

● (1722)

En vertu de la demande présentée au CRTC, le tarif passera de \$8.15 à \$9.80. Je le répète il est de \$4.90 à Winnipeg, soit exactement la moitié de ce qu'on voudrait faire payer aux Torontois.

L'article poursuit:

Les résidents de Portage la Prairie paient maintenant \$4.00 par mois pour le service de téléphone de base comparativement à un tarif mensuel qui pourra atteindre jusqu'à \$10.25 à Bolton, Nobleton et dans certaines parties de Pickering où on peut appeler sans frais le Grand Toronto.

On pourrait bien sûr faire la même chose pour les appels de Portage la Prairie à Winnipeg que pour les appels entre Pickering et Toronto.

On lit plus loin dans l'article:

Si la demande de Bell est approuvée, ces mêmes abonnés de la région périphérique du Grand Toronto paieront \$12.25.

Un barbier de Portage la Prairie ne paie que \$8.75 par mois pour un téléphone d'affaire. A Bolton, le tarif est maintenant de \$31.00 et grimpera à \$39.70 si le CRTC approuve la demande de Bell.

On pourrait citer de nombreux autres extraits de l'article du *Globe and Mail* de Toronto parce qu'il donne d'autres exemples de villes avec des comparaisons de tarifs entre diverses régions du pays, notamment Halifax et Regina, Portage la Prairie et Montréal. J'ai déjà comparé des villes comme Moncton, Ottawa, etc., au cours de débats antérieurs. On voit que, dans chaque cas, les tarifs de Bell Téléphone sont considérablement supérieurs à ceux qui sont en vigueur dans ma province d'origine et dans ses provinces sœurs de l'Alberta et du Manitoba.

J'ai dit à la Chambre que le taux à Winnipeg est de \$4.90. Le taux comparable à Regina, capitale de ma province natale est de \$5.45. Je suppose que le tarif est le même à Saskatoon. Il n'y a pas lieu que les députés accordent plus de pouvoir à Bell Canada ni qu'ils renoncent à leur droit de surveillance d'ailleurs limité sur cette compagnie. Je ne vois pas pourquoi nous devrions autoriser Bell Canada à hausser ses tarifs ou prendre de l'expansion. Le moment est venu d'envisager de façon réaliste les moyens d'aider les gens et les services à leur offrir.

La meilleure façon de le faire est parfois d'en faire des sociétés d'État. Avec une entreprise nationalisée et le domaine des communications est un bon exemple où on devrait le faire—on est sûr qu'elle servira la population, cela étant son seul objet. Par contre une compagnie privée visera naturellement à réaliser des bénéfices pour ses actionnaires, et non à servir la population. Pour une société privée, il n'y a aucun avantage à améliorer les installations dans des régions éloignées. Il n'y a aucun avantage à améliorer le service dans les régions reculées, dans les campagnes loin des villes et des villages.

Avec un système comme celui qui est en place en Saskatchewan, où le gouvernement administre un service téléphonique efficace qui a réussi à faire des profits tout en maintenant bas ses tarifs, vous avez un subventionnement horizontal. On se sert des profits considérables enregistrés à Regina ou Saskatoon pour subventionner les tarifs dans les villages et les autres petites localités des quatre coins de la province. La chose est possible parce que la société s'attache essentiellement à servir les gens et à dispenser un service qui soit le moins cher possible. Bell Canada se refuse à adopter cette politique. Elle s'y refuse parce qu'elle désire faire des profits qu'elle peut

### Bell Canada

ensuite investir en Arabie saoudite ou ailleurs, ou dans d'autres industries de façon à pouvoir enrichir ses actionnaires.

Il y a autre chose qu'on devrait dire maintenant au sujet de Bell Canada, et c'est que cette société a fait énormément d'argent ces dernières années. Elle s'en est très bien tirée. Elle a fait des profits énormes dans cette région-ci du Canada et dans les provinces Atlantiques. Nous, du Nouveau parti démocratique, avons attiré l'attention des députés sur certains des profits réalisés par Bell Canada depuis que la Chambre est saisie de ce bill. Nous avons également signalé le traitement de faveur que la société accorde à ses cadres supérieurs. Certains de mes collègues ont fait consigner au compte rendu les détails des régimes de pension généreux ainsi que le montant des primes que la compagnie accorde à certains d'entre eux. De telle chose seraient impensables dans une compagnie de téléphone étatisée qui fonctionnerait au coût le plus bas possible pour offrir le meilleur service possible au plus grand nombre de gens.

Ce ne sont là que quelques-unes des raisons pour lesquelles je prie tous les députés de s'opposer aussi énergiquement que possible au bill dont nous sommes saisis.

**Une voix:** Mettez le bill aux voix!

**M. Nystrom:** Je vois que certains conservateurs désirent que le bill soit mis aux voix. Je ne crois pas que nous devrions voter maintenant. Plus vite nous voterons, plus vite nous ferons savoir au CRTC que nous voulons accorder une hausse de tarifs à Bell Canada. Je sais que les membres du parti conservateur de la Saskatchewan ne sont probablement pas en faveur de cela. Je sais également que certains députés qui viennent d'autres régions et qui ignorent comment devrait fonctionner un bon système de téléphone, croient vraiment que Bell Canada a besoin de l'argent que lui rapporterait une hausse de tarifs. Je ne pense pas qu'un vote précipité s'impose pour ce projet de loi et je suis certain que d'autres de mes collègues qui prendront également la parole seront du même avis que moi.

J'invite même la Chambre à étouffer le projet de loi et à faire durer le débat aussi longtemps que nous le pouvons afin de bien faire comprendre aux dirigeants de Bell Canada que la chose nous préoccupe et qu'avant d'avoir droit à nos libéralités, ils devront améliorer les services qu'ils offrent à la population et dont ils détiennent le monopole. Si cette mesure faisait l'objet d'un vote avant la prochaine élection, monsieur l'Orateur, le gouvernement . . .

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** A l'ordre. Je regrette de devoir informer le député que son temps de parole est terminé. La parole est au député de Surrey-White Rock (M. Friesen).

**M. Friesen:** J'invoque le règlement monsieur l'Orateur. Je veux simplement rappeler au député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) qu'au début de ses propos, il a mentionné qu'il avait quelque chose à me dire avant que je quitte la Chambre. Qu'il sache donc qu'après avoir écouté pendant 20 minutes ses rengaines envieuses, je suis encore ici, et que je serai ici jusqu'à 6 heures. Il nous a signalé combien il épargnait grâce à la Saskatchewan Telephone Company. De toute évidence ses économies lui ont permis d'aller se reposer en Floride ou à Cuba. Là ou ailleurs il a réussi à se faire bronzer.